

Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers

02 JUIN 2020

&TERRITOIRES Secrétariat de la Direction Générale des Services

Madame la Présidente de Grand Calais Terres et Mers 76 Bd Gambetta CS 40021 **62101 CALAIS**



02/06/2020

SERVICE AMENAGEMENT TERRITORIAL

Tél. 03 21 60 48 60

N/Réf. CD/AB/SP N° 20.272

Siège administratif

56 avenue Roger Salengro BP 80039 62051 Saint Laurent Blangy cedex

SIRET 130 013 543 00025

A l'attention de O. MIQUET

St-LAURENT-BLANGY, le 19 mai 2020

Tél.: 03 21 60 57 57 Email: contact@npdc.chambagri.fr OBJET : Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de COQUELLES

Madame la Présidente.

Consultée sur le présent dossier, la Chambre d'Agriculture prend acte des modifications apportées au PLU de Coquelles, à savoir :

- que les constructions à usage commercial seront désormais autorisées en zone UEi,
- que le retrait des 100m lié à la loi Barnier pour toutes constructions en zone UZa le long de l'A16 est supprimé. Cette disposition permettra semble-t-il une densification de la zone et par conséquent, une limitation de la consommation des espaces agricoles.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de mes salutations Communauté d'Agglomération distinguées.

du Calaisis Direct. Génér. des Services Techniques **GRAND CALAIS Terres & Mers** 0 2 JUIN 2020 DGAST Enf/MC AM BAT B.E. ENV. ASST VI ol/As Attr Siège social Orig. 299 boulevard de Leeds 59000 Lille

Le Président.

C. DURLIN

REPUBLIQUE FRANÇAISE Etablissement public loi du 31/01/1924 Siret 130 013 543 00033 APE 94117

www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr